

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU LUNDI 17 MAI 2021 A 18H00

Présents : BUSQUE – FAUGERE – GASTOU – REVEL – SAINT-ANDRE

Absente : FALGAYRAS (Pouvoir à M. BUSQUE)

Secrétaire de séance : BENAETH

## 1. AVANCE DE TRESORERIE CREDIT AGRICOLE (Délibération)



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que la demande d'avance de trésorerie a été acceptée par le Crédit Agricole du Languedoc.

Cette avance de trésorerie concerne le projet du commerce de proximité et les travaux d'éclairage public (lampadaires).

A l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté les propositions de financement du Crédit Agricole du Languedoc.

Il autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de prêt et tout autre documents concernant ces prêts.

## 2. COMMERCE

Monsieur le Maire a fait un point au Conseil Municipal sur le projet du commerce de proximité. Les réunions de chantier ont eu lieu mi-mai.



- L'entreprise Bosc pour la maçonnerie,
- L'entreprise Tohmelec pour l'électricité,



- L'entreprise Arnaud Gareil pour la peinture,



Entreprise Individuelle AG peinture et revêtement



- L'entreprise Fidec pour le matériel et le suivi de chantier,



- L'entreprise Barthe pour la plomberie,
- L'entreprise Bernie's travaux pour le plaquiste.

SASU BARTHE CLAUDE  
PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ZINGUERIE  
9 chemin des pèlerins  
11160 Peyriac mois  
TEL : 04.68.78.26.51

Les travaux ont commencé début de semaine dernière. La fin des travaux est prévue pour mi-juin 2021.

Monsieur le Maire a demandé aux Conseillers de réfléchir pour le prochain Conseil Municipal à un nom pour le futur commerce. Si vous avez des idées n'hésitez pas à nous les communiquer.

### 3. CAHIER DES CHARGES (Commerce)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Maître Labry, l'avocat de la commune a proposé un projet de cahier des charges.

Le Conseil Municipal a complété cette convention d'occupation du domaine public et pourra la proposer comme convention à la future gérante du commerce, après confirmation auprès de Maître Labry.



### 4. CONVENTION ATD – PROJET DES ROUTES (Délibération)



Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune adhère à l'Agence Technique Départementale de l'Aude (ATD11) qui peut apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la voirie.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de passer une convention pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O) entre la commune et l'ATD11, en vue du projet de sécurisation et d'aménagement du cœur de village.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, vote pour bénéficier de l'assistance fournie par l'ATD11 et approuve le principe de signature de la convention pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il autorise Monsieur le Maire à signer tout bon de commande avec l'ATD11.

### 5. FPIC – CARCASSONNE AGGLO (Délibération)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le prolongement du règlement intercommunal d'attribution d'aides aux tiers, Carcassonne Agglo propose l'attribution de fonds de concours en appui des projets communaux, au titre du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC).



Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

La répartition entre la Communauté d'Agglomération et les communes ainsi qu'entre les communes, est déterminée en fonction de trois critères définis par la loi de finances de 2012 :

- La population DGF
- Le potentiel financier de la commune
- Le revenu par habitant de la commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un point sur les dossiers a été fait afin d'obtenir le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC).

La somme de 3 521 € va nous être attribué pour l'année 2018, pour les travaux d'investissement comprenant les murs extérieurs de l'église.

La somme de 3 521 € va nous être attribué pour l'année 2019, pour les travaux d'investissement comprenant l'intérieur de l'église, l'ERP, les armoires pour l'éclairage public et l'achat de l'ordinateur.

Concernant le FPIC pour 2020 nous avons droit à 3 535 €, nous en ferons la demande une fois le commerce terminé ainsi qu'un autre projet afin d'obtenir la somme totale à laquelle nous avons droit, car il n'y a pas assez d'autofinancement concernant le commerce pour obtenir les 3 535 € seulement 2 189.60 € peuvent nous être attribué.

Nous aurons donc 7 042 € de FPIC (2018-2019).

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote pour demander le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) auquel la commune à droit, à Carcassonne Agglo, soit 3 521 € pour 2018 et 3 521 € pour 2019. Il autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette attribution.

## 6. SITE INTERNET



Monsieur Nicolas SAINT-ANDRE, en charge du projet du site internet de Citou et Audrey BENAZETH, la secrétaire, ont suivi une formation en Visio afin d'apprendre à utiliser le site internet de la commune.

Monsieur SAINT-ANDRE a fait la présentation du site internet aux conseillers lors du Conseil Municipal.

Vous pouvez dès à présent aller le visiter sur le lien suivant : [citou.fr](http://citou.fr).

Il est en cours de réalisation, n'hésitez pas à le consulter souvent afin de voir les nouveautés.

## 7. ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES



Vaccinés → Emile BUSQUE, Christian REVEL, Marie FALGAYRAS, Cathy FAUGERE & Claude GASTOU. Nicolas SAINT-ANDRE fera le test salivaire. Prochaine réunion début juin pour faire le planning.

## 8. NOUVELLE ASSOCIATION



Une nouvelle association vient d'être créée à Citou depuis le 29 janvier 2021.

**Le Citou Pro Cycling Team**, elle a pour but d'organiser des sorties autour du village de Citou, de participer et d'organiser des événements cyclistes.

### **Bureau :**

Président : Gabriel AYERBE

Secrétaire : Dorian REVEL

Trésorier : COMBES Tristan

Le Conseil Municipal leur souhaite une pleine réussite pour l'avenir de cette association.

## 9. TRAVAUX FIBRE



Monsieur Nicolas SAINT-ANDRE en charge de la fibre dans le village, a fait un point sur les travaux effectués par l'entreprise Sobeca.

Tous les travaux ont commencés. La partie de Rieussec est terminée.

La fin des travaux est prévue pour fin 2021, vous pourrez utiliser la fibre à partir de début 2022.

L'entreprise Sobeca est obligée de garder les poteaux en métal en doublure de ceux d'EDF, car ceux-ci sont déjà complets. En effet, il y a des normes au niveau du poids maximal sur un poteau, si on rajoute la fibre aux poteaux EDF alors on dépasserait cette norme ce qui pourrait être dangereux.

-----

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique dans l'Aude, le groupement d'entreprises IMOPTEL (SOBECA – RESONANCE FIRALP - AXIANS) intervient en ce moment sur la RD 620. Il se trouve qu'à plusieurs reprises le chantier a été vandalisé : vols de carburant, huile, batterie, etc.... Le feu permettant la régulation de la circulation a été jeté par-dessus le muret, dans le fossé, à plusieurs reprises également, ce qui a inévitablement conduit à sa détérioration. Nous vous informons qu'une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.



Cette route étant dangereuse et les engins de chantier restant sur place la nuit, si la signalisation est constamment mise en péril, il en va de la sécurité des équipes de travaux et des usagers.

Nous pouvons concevoir que des travaux sur la route peuvent être perçus comme pénibles pour les automobilistes. Mais, le but de ce déploiement est bien d'améliorer le confort de tous en terme de télécommunications, en leur permettant de bientôt accéder à du Très Haut Débit.

Ce chantier doit encore durer 3 semaines, le bénéfice qu'il va engendrer dans un futur proche devrait permettre de faire preuve d'un peu de patience.

## 10.FIBRE MAIRIE

Monsieur Nicolas SAINT-ANDRE en charge du projet de la fibre, responsable de la commission communication et informatique, a fait un point concernant la mise en place du nouveau matériel en Mairie suite au passage de la fibre.

Nous avons signé le devis de 157 € HT par mois, qui nous fait faire approximativement une économie annuelle de 450 € TTC. Il comprend l'abonnement fixe, mobile et internet ainsi que des nouveaux téléphones fixes.

Le processus d'installation a donc commencé, un technicien de FranceCom Connexion est venu en Mairie regarder notre installation actuelle.

Cette installation va se dérouler en plusieurs étapes qui sont les suivantes :

- 1) Récupération des codes RIO pour la portabilité des numéros ;
- 2) Livraison du notre lien d'accès internet ;
- 3) Installation et mise en service de la téléphonie d'entreprise par le partenaire installateur local ;
- 4) Signature des documents administratifs ;
- 5) Portabilité de nos numéros ;
- 6) Résiliation de notre ancienne offre (chez orange).

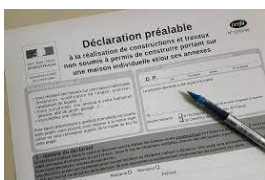


## 11.FOIRE DE L'OIGNON (Courrier)



La date pour la réunion concernant la foire de l'oignon a été programmée. La Mairie enverra un courrier aux administrés afin de les informer. Toute personne bénévole pour participer à cette manifestation de près ou de loin est la bienvenue lors de cette réunion qui aura lieu le mercredi 09 juin 2021 à 18h00.

## 12.URBANISME



Nous vous rappelons que toute modification de façade extérieure (façade, toiture, changement de fenêtre, changement de volet...) doit faire l'objet d'une demande en Mairie afin de remplir une Déclaration Préalable (DP) qui sera envoyée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude (DDTM). Merci de régulariser votre situation si tel est le cas.

## 13.ENQUETE PUBLIQUE

Le commissaire enquêteur était présent le lundi 17 mai 2021 de 13h à 16h en Mairie, concernant l'enquête publique sur le captage des eaux de Citou. Nombreux d'entre vous sont venus à sa rencontre. Si toutefois vous souhaitez le rencontrer, il sera présent le dernier jour de l'enquête publique, soit le jeudi 17 juin 2021 de 13h à 16h en Mairie.



## 14.CANICULE

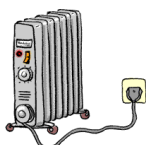


Comme chaque année dans le cadre du plan national canicule, et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés en 2020, le ministère des Solidarités et de la Santé publique France lance la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Santé Publique France a élaboré une nouvelle affiche à destination du grand public, qui rappelle les principaux gestes de prévention contre les effets de la chaleur et les symptômes d'une déshydratation ou d'un coup de chaleur.

Vous trouverez joint au compte rendu une affiche publicitaire.

## 15. RADIATEURS



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a obtenu une subvention de la Préfecture de 5 792 € dans le cadre de la DSIL rénovation énergétique France Relance pour le projet concernant le changement des radiateurs en Mairie.

## 16.VILLE FLEURIE



A l'approche des beaux jours, l'Agence de Développement Touristique de l'Aude, invite tous les jardiniers amateurs amoureux de la nature et des plantes, à œuvrer pour l'embellissement du cadre de vie départemental.

A ce titre, le Département de l'Aude lance avec l'Agence de Développement Touristique et le CAUE le Concours Aude Fleurie 2021, qui se résume en substance à 3 Concours :

1. Les Villes et Villages pour valoriser les aménagements paysagers des Collectivités.
2. Les Maisons Fleuries, pour tous les Audois passionnés de jardin.
3. Les Hébergements et les Acteurs Touristiques pour accueillir nos hôtes avec des fleurs.

Le dépôt des inscriptions pour la catégorie Maisons Fleuries / Hébergements et Acteurs Touristiques sont à déposer avant le 30 juin 2021.

Un bulletin d'inscription par catégorie est à télécharger sur <http://pro.audetourisme.com/fr/aude-fleurie/le-concours.php>.

L'Agence de Développement Touristique de l'Aude se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions (04 68 11 66 00).

## 17.BIBLIOTHEQUE



Nous vous rappelons que vous avez accès à une bibliothèque en Mairie. Vous pouvez venir emprunter des livres, CD audios, BD, aux horaires d'ouverture de la Mairie. Vous avez aussi une bibliothèque de rue à votre disposition, Avenue de l'Argent Double, au lavoir, où vous pouvez déposer ou récupérer des livres, BD, ...

## 18.ETAT CIVIL

Le 04 mai 2021, **Madame Henriette REVEL née PUECH** est décédée.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal souhaite leurs condoléances à la famille.



## POUVOIR :

Je soussignée **FAGAYRAS Maria** née le 16/11/1957, donne pouvoir à **Emile BUSQUE** de me représenter au conseil municipal de la commune de Citou convoqué pour le lundi 17 mai à 18h de prendre part à toutes les délibérations émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent conserve ces effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque .

## SIGNATURES :

Facti Tournefort le  
Bon pour Pouvoir - 14/05/2021